

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la culture et de la communication

**Arrêté du 05 JAN. 2015**

**portant nomination des membres du jury du concours externe et du concours interne de technicien(ne) d'art du ministère de la culture et de la communication, organisés au titre de l'année 2014**

**La ministre de la culture et de la communication,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'Etat ;

Vu le décret n° 2012-230 du 16 février 2012 portant statut particulier du corps des techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 26 février 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des technicien(ne)s d'art ainsi que la composition des jurys ;

Vu l'arrêté du 24 septembre 2014 fixant la liste des métiers et des spécialités dans lesquels exercent les techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2014 autorisant l'ouverture, au titre de l'année 2014, d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement de technicien(ne)s d'art du ministère de la culture et de la communication,

**Arrête :**

**Article 1er**

Madame Anne de MONDENARD, conservatrice du patrimoine, adjointe au chef du département de conservation préventive, centre de recherche et de restauration des musées de France, est nommée en qualité de présidente du jury du concours externe et du concours interne de technicien(ne) d'art, métiers

de la présentation des collections, spécialité installateur-monteur d'objets d'art et de documents, du ministère de la culture et de la communication organisés au titre de l'année 2014.

Sont nommés membres de ce jury :

- Madame Florence CAILLIERET, cheffe de travaux d'art, branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine d'activité « présentation des collections », régisseur des œuvres, établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles ;

- Madame Anabelle PALIGNAC, cheffe de travaux d'art, branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine d'activité « présentation des collections », chargée de mission coordination des travaux muséographiques et expositions temporaires, service à compétence nationale du musée d'archéologie nationale et domaine national de Saint –Germain-en-Laye ;

- Monsieur Victor ALMEIDA-ALVES, technicien d'art de classe normale, spécialité installateur-monteur d'objets d'art et de documents, établissement public du musée du Louvre.

## Article 2

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence sera assurée par Madame Florence CAILLIERET, cheffe de travaux d'art, branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine d'activité « présentation des collections », régisseur des œuvres, établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

## Article 3

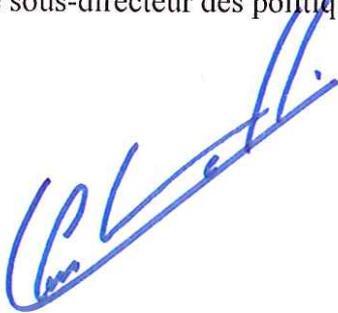
Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 05 JAN. 2015

La ministre de la culture et de la communication,

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur des politiques de ressources humaines et des relations sociales,



C. CASTELL